



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

## **PV CA du 29 janvier 2019**

**Présents** : P. Aloupis - J. Angelergues - J-L. Baldacci - C. Baruch – S. Cabrera - M-C. Camus-Delage - N. Franck – C.M. François-Poncet – A. Gibeault - J. Glas – V. Kapsambelis - C. Lechartier-Atlan – S. Lepastier – J. Lucchini - I. Martin-Kamieniak – F. Moggio - D. Ribas - A. Rosenberg - H. Suarez-Labat

**Excusés (représentés)** : B. Ang – I. Béguier – E. Castells-Mourier - E. Chauvet - A. Faure-Bismuth

**Invités présents** : M. Aisentein – M. Chervet – F. Coblence – L. Danon-Boileau – P. Denis – M. Vincent

Le président a représenté la SPP aux obsèques d'A. d'A. Mijolla et y a exprimé toute sa gratitude pour ses apports à l'histoire de la psychanalyse.

### **1/ approbation des deux procès-verbaux des CA précédents :**

CA du 20/11/18, approuvé à l'unanimité

CA du 04/12/18 approuvé à l'unanimité

### **2 / Demandes d'agrément de :**

Sabine Fabre (Montauban), Marika Bourdaloue-Pollet (Paris), Carole Richard (Arles), Flavia Dalfovo (Aix en Provence) et Marie Dargent (Paris).

En l'absence de réserves circonstanciées ces cinq demandes sont agréées.

### **3/ Organisation et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 24 Mars 2019**

L'ordre du jour étant chargé et les rapports ayant été envoyés préalablement seuls les points principaux seront évoqués, pour laisser plus de place la discussion.

Demande de modification acceptée, le rapport du CPLF vient en premier

- CPLF, B. Chervet et M. Aisenstein : Les responsables pointent une nouveauté, l'introduction dans l'organisation du 78<sup>ième</sup> Congrès des « points de vue », avant chaque table ronde.

Lors du Bureau International, il y a eu une demande de devenir Société composante du CPLF de la part du groupe d'étude du Portugal (NPP). Cette demande a été approuvée par le Conseil du CPLF.

Cette dernière information amène à discuter directement du point 4/ de l'ordre du jour, l'actualisation de la liste des sociétés psychanalytiques concourant à l'organisation du CPLF.

En effet, cette liste doit être approuvée par le CA pour être valable (cf art 12-9 des statuts), ce qui n'a pas été fait depuis bien longtemps. La liste de toutes les sociétés composantes (22) et groupes associés (2) est énoncée et approuvée à l'unanimité par le CA.

Pour l'avenir : le prochain CPLF à Paris, débutera par une table ronde de non psychanalystes utilisant le concept de « genre », pour désamorcer certaines critiques.

Pour 2020, Israël, le débat n'est toujours pas tranché entre Jérusalem et Tel-Aviv. Le thème sera : « Les lieux du traumatique »

2021 Paris : titre provisoire « l'objet »

2022 en Suisse, le lieu n'est pas décidé pour l'instant.

2023 Paris et fin de mandat pour les actuels secrétaires scientifiques B. Chervet et M. Aisenstein.

Des remerciements sont adressés à E. Beddock et aux secrétaires pour la qualité de leur travail et au CA pour son soutien.

Une discussion s'engage sur la possibilité d'envisager d'autres ville que Paris pour les congrès en France. Bordeaux et Toulouse possèdent les infrastructures nécessaires mais une incertitude porte sur l'audience, les responsables craignent alors une déperdition de 200 à 300 personnes.

Le choix d'Israël soulève beaucoup d'inquiétudes à la fois sur la fréquentation, le risque d'annulation et l'impossibilité d'assurer le Congrès. Les collègues israéliens ont un plan B qui consiste à déplacer le lieu à Chypre, mais qui peut être difficilement réalisable avec un risque de perte financière.

Il est impossible de prendre une assurance pour ces risques, mais l'on peut se renseigner sur la possibilité que les participants prennent une partie de ces risques à leur charge lors de leur inscription.

Une proposition est faite d'organiser une table ronde sur l'actuel comme cela s'est fait à Varsovie.

- Rapport de la commission des candidatures : C. Seulin.

C. Seulin n'a malencontreusement pas été inscrit dans la liste des invités du CA, ce point est reporté au CA du 5 Février.

- Rapport de la BSF : M. Vincent.

Il y a eu trois réunions dans l'année.

De vifs remerciements sont adressés aux salariés, et au bureau dans sa recherche de moyens pour pallier à la diminution du personnel de la BSF.

Ce rapport est complété par le rapport de Cécile Marcoux.

Une question porte sur le retard de l'indexation, qui se comble, grâce au recrutement d'un mi-temps et d'un mi-temps aidé, financé par les dons de cette année.

L'organisation des expositions nécessiterait plus d'implication des membres.

- Rapport du site internet : V. Kapsambelis.

Le site a été mis en ligne officiellement début septembre.

Il a été remarqué que le visionnage des conférences s'interrompt en général au bout de 10 minutes. Il est envisagé de découper les conférences en chapitres avec sous-titre.

L'utilisation de Facebook pour les conférences de Vulpian mises en focus a suscité beaucoup d'intérêt. Un Focus sur les vidéos est envisagé. Il faut penser à Facebook pour renvoyer sur le site. Le compte Facebook est géré par Cécile Notté et Clarisse Baruch.

- Rapport de la CRR : M. Petitcolin. reporté au CA du 05.02

- Rapport de la commission scientifique : P. Denis.

Le changement de lieu du colloque R. Diatkine n'est pas souhaité par les membres qui ont répondu au questionnaire de satisfaction. Des remerciements sont adressés à la secrétaire de la commission scientifique D. Baudesson pour ses suggestions.

Une remarque porte sur le fait que le questionnaire n'a pas été soumis à l'ensemble des membres, ce qui aurait permis de savoir quels sont les obstacles qui empêchent certains membres de s'inscrire.

- Rapport de la commission socio-professionnelle : I. Beguier.

Les activités de toutes les sous-commissions sont présentées. Elles vont toutes dans le sens d'une l'ouverture de la SPP sur le socius.

On pourrait chercher à impliquer davantage les AeF dans la commission.

Le CA est informé de ce que les AeF ont maintenant accès à l'espace membre.

Les groupes régionaux faisant appel à des AeF doivent veiller à ce que les responsabilités soient portées par des membres actifs.

- Rapport de la commission des publications : C. Rayna.

La présentation du rapport est faite par Noëlle Franck, secrétaire de la commission.

En l'absence de réunion et de sollicitation, il serait bon de reconsidérer la pertinence de cette commission.

Lors de l'examen des propositions de la commission des réformes, le CA a voté la suppression de cette commission en tant que telle.

- Rapport de la RFP : F. Coblenche.

Il est pointé des difficultés de deux ordres :

- Une diminution du personnel, qui a suivi le départ de Nahil Whebe d'abord pour formation suivie de son départ ; le temps de travail pour la RfP et les Débats est passé à 50%.
- la désindexation de la revue par l'APA qui a des conséquences importantes pour les universitaires, qui ont besoin de voir leurs travaux recensés et indexés. La réindexation va demander des modifications importantes des numéros.

L'information est donnée d'une augmentation du temps de secrétariat par externalisation, dans le budget 2019. Cette augmentation devrait bénéficier aussi aux Débats. L'érosion des abonnements et de la vente aux numéros se poursuit mais la consultation internet est plus importante ainsi que des abonnements des AeF. La baisse de participation au colloque de la revue est également préoccupante.

Des remerciements sont adressés à F. Coblenche et à toute l'équipe de la revue pour leur vitalité et leur engagement malgré toutes les contraintes budgétaires.

- Rapport des Débats de psychanalyse : L. Danon-Boileau.

Il s'agit de livres collectifs. Malgré les mêmes difficultés que la revue, il a été organisé un colloque à chaque sortie de numéro, ce qui a permis d'augmenter les ventes et une certaine diffusion. Les PUF ne mettent pas les opus en ligne avant un an pour, disent-ils, soutenir la version papier, ce qui est discutable. La revue ayant de maintenant son site, s'est posée la question de la place des Débats, qui sont eux restés sur le site de la SPP.

- Rapport du département Histoire et Archives : T. Bokanowski.

L'important travail de l'équipe des archives en 2018 est apprécié. Il y a des pépites à continuer de découvrir dans les boîtes entreposées.

La discussion porte sur la question de la destination de ces archives.

#### **4/ Informations**

#### **5/ questions diverses**

Fin du CA à 23h07